



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 027 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 27 octobre 2016

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 27 octobre 2016

•(0850)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue et merci d'être ici aujourd'hui.

Aujourd'hui, nous accueillons les représentants de la Canadian Canola Growers Association, c'est-à-dire M. Brett Halstead, président, et Mme Catherine Scovil, directrice des relations gouvernementales. Nous accueillons également la représentante du Conseil canadien du canola, Patti Miller, présidente. Je crois que nous avons également M. Casey Vander Ploeg par vidéoconférence.

Nous entendez-vous, monsieur Vander Ploeg?

M. Casey Vander Ploeg (directeur, Recherche et politique, Association nationale des engraisseurs de bovins): Oui.

Le président: D'accord. Nous entendons d'abord M. Halstead, de la Canadian Canola Growers Association. Il a 10 minutes pour livrer son exposé.

M. Brett Halstead (président, Canadian Canola Growers Association): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour parler de cet important cadre stratégique pour l'agriculture.

Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture établira les politiques en matière d'agriculture qui seront adoptées en mars 2018. Ce cadre est important pour les agriculteurs, car ils ont de la difficulté à gérer les pressions continuellement exercées par des organismes nuisibles et des conditions météorologiques imprévisibles tout en continuant de fournir des aliments sains et de grande qualité aux consommateurs canadiens et internationaux.

Je m'appelle Brett Halstead et je suis président de la Canadian Canola Growers Association. J'ai une exploitation agricole près de Nokomis, en Saskatchewan, à environ une heure et demie de route au nord de Regina, où j'ai la chance de travailler aux côtés de trois générations d'agriculteurs. Nous cultivons des céréales et des oléagineux et nous avons un troupeau de bovins.

La CCGA est une association qui réunit les producteurs de canola du pays et elle représente 43 000 producteurs de l'Ontario à la Colombie-Britannique relativement aux enjeux, aux politiques et aux programmes nationaux et internationaux qui ont un effet sur leur rentabilité. La CCGA administre également le Programme de paiements anticipés.

Le canola est une culture importante qui a généré près de 8 milliards de dollars en recettes monétaires agricoles en 2015. Ce secteur contribue grandement à l'économie du Canada. Par exemple, il génère 19,3 milliards de dollars en retombées économiques et emploie un quart de million de personnes. Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture jouera donc un rôle important dans notre secteur.

Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer sur quatre priorités, à savoir les programmes de protection du revenu agricole ou de gestion des risques de l'entreprise; les sciences et l'innovation; la durabilité environnementale et le changement climatique; et les marchés et le commerce. Ce sont les secteurs qui ont les plus grands effets directs sur les agriculteurs.

L'un des piliers fondamentaux du cadre stratégique est la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise. Ces programmes représentent un outil important de gestion des risques pour relever les défis liés à la production et faire face à la volatilité des marchés. Même si les agriculteurs comptent d'abord sur les marchés pour générer des profits, de nombreux risques échappent à leur contrôle, notamment les inondations, la variabilité des conditions météorologiques et l'effondrement du marché.

Par exemple, aujourd'hui, les agriculteurs du centre et du nord de l'Alberta et de la Saskatchewan ont de la difficulté à récolter leurs cultures de 2016, car l'automne a été humide et la première neige est arrivée trop tôt. Cette année, on prévoyait une récolte record, mais près de 4 millions de tonnes de canola sont toujours dans les champs, et c'est plus de 20 % de la récolte prévue. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise qui sont adaptables et prévisibles aident les agriculteurs à gérer les pertes imprévues.

Pendant l'élaboration du prochain cadre stratégique, il est essentiel de ne pas diminuer le financement des programmes de GRE au détriment d'autres priorités de ce cadre. Si les agriculteurs ne sont pas en mesure de demeurer en affaires et de gérer leurs risques, le reste n'aura pas d'importance. C'est la raison pour laquelle nous considérons que le financement des programmes de GRE est un élément essentiel du prochain cadre stratégique.

En ce qui concerne les programmes actuels, les agriculteurs sont en général satisfaits des programmes Agri-protection et Agri-investissement. Ces programmes sont bien compris, faciles à utiliser et prévisibles. Les taux de participation à Agri-protection sont acceptables et reflètent le fait que les agriculteurs jugent qu'il est important de se protéger contre les pertes liées à la production. Le programme est prévisible et bien compris, il est facile à utiliser et à mettre en oeuvre. Il pourrait fournir un rendement amélioré et des renseignements sur les prix qui suivent les tendances du marché, mais en général, c'est un bon programme.

Agri-investissement offre aux agriculteurs l'occasion d'accumuler des fonds et d'utiliser cet argent lorsqu'ils en ont besoin et où ils en ont besoin. C'est utile pendant les années de faible rendement et le programme peut servir de financement temporaire lorsque les fonds diminuent entre les récoltes.

Cela m'amène à parler d'Agri-stabilité. Parmi les programmes de base, le programme Agri-stabilité est le plus préoccupant. En effet, les changements apportés à ce programme dans le cadre de Cultivons l'avenir 2 ont grandement réduit l'aide offerte aux producteurs. Lorsqu'on ajoute à cela le manque de prévisibilité et les formulaires de demande complexes, on constate une baisse dans le taux de participation. En 2013, seulement 36 % des agriculteurs jugeaient que ce programme valait la peine d'être utilisé, et ce taux a diminué depuis. Je fais partie de ces statistiques, car j'ai mis fin à ma participation au programme. Par conséquent, les taux de participation sont peu élevés, et de nombreux agriculteurs pourraient être vulnérables aux risques du marché qui ne sont pas couverts par Agri-protection.

Il ne suffit peut-être pas de rétablir l'aide autrefois fournie par ce programme pour régler toutes ces préoccupations. Pour cette raison, la CCGA recommande la mise sur pied d'un programme de protection nationale, c'est-à-dire d'un comité national formé d'associations, pour évaluer le niveau d'efficacité des programmes actuellement offerts et pour formuler des recommandations sur la façon de les améliorer dans le prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Outre les programmes de GRE, il est également essentiel d'investir dans la recherche pour aider les agriculteurs à gérer les nombreux risques auxquels ils font face sur leur exploitation agricole. Les risques liés à la production à long terme, aux nouveaux insectes, aux maladies, aux mauvaises herbes ou au changement climatique peuvent être gérés par l'entremise d'investissements dans la recherche, afin d'aider les agriculteurs à s'adapter et à devenir plus résilients.

Depuis sa création dans les années 1970, le canola est devenu la culture la plus importante dans l'Ouest canadien. La recherche et l'innovation étaient — et continuent d'être — la force motrice de cette réussite. En effet, ces activités permettent aux producteurs de canola de demeurer concurrentiels sur le marché mondial des oléagineux et leur fournissent les outils nécessaires pour faire face aux pressions agronomiques et aux défis posés par les méthodes de production. À cette fin, le programme Agri-innovation fonctionne bien. En effet, l'approche des grappes de recherche permet de rassembler les divers éléments de la chaîne de valeur du canola, d'établir les priorités de façon collaborative et de veiller à ce que le financement public cible les enjeux les plus importants.

La CCGA appuie le prolongement de ce programme après mars 2018. Il est important d'assurer une transition harmonieuse entre les différents cadres stratégiques, afin que le temps investi et les recherches déjà lancées ne soient pas perdus.

Le changement climatique pose un nouveau risque qui ne cesse d'évoluer. Les événements météorologiques des dernières années sont de plus en plus extrêmes et imprévisibles. Les conditions météorologiques changeantes offrent de nouvelles occasions aux agriculteurs. En même temps, les conditions météorologiques imprévisibles peuvent détruire une culture. Même si notre industrie investit dans la recherche en vue de régler les problèmes liés au changement climatique et les agriculteurs modifient leurs méthodes, il faut mener plus de recherches et offrir de l'aide supplémentaire dans ce domaine.

Les recherches visant à mettre au point de nouvelles pratiques agronomiques durables et adaptées à certains types de sol dans des écozones précises contribueront à rendre les cultures plus résilientes face aux conditions météorologiques et à accroître la durabilité des pratiques agricoles.

La politique de tarification du carbone récemment annoncée par le gouvernement aura des répercussions sur les agriculteurs, et il faudrait en tenir compte dans l'élaboration du prochain cadre stratégique pour l'agriculture. Cette initiative présente à la fois des défis et des occasions à saisir. En ce qui concerne les occasions à saisir, les agriculteurs canadiens ont déjà grandement réussi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par l'entremise de systèmes de culture réduite du sol et de culture sans travail du sol. Par conséquent, les producteurs de canola jouent un rôle important en ce qui a trait à la séquestration du carbone dans le sol, et il faudra en tenir compte dans la mise en oeuvre de tout système.

La tarification du carbone pourrait augmenter nettement les coûts de production des agriculteurs, ce qui réduira également leur compétitivité à l'échelle mondiale. Selon la nature et la mise en oeuvre de la taxe sur le carbone, elle pourrait faire augmenter le prix des principaux intrants des agriculteurs, par exemple le combustible et les engrais. Elle pourrait également avoir des effets sur le coût du transport par train et sur la structure de coûts des usines de transformation, ce qui entraînerait aussi des coûts supplémentaires pour les agriculteurs.

Les agriculteurs ne peuvent pas refilet ces coûts supplémentaires à d'autres parties, car ils doivent accepter les prix établis par le marché mondial. Cela nous préoccupe particulièrement, car le canola est une culture qui dépend des exportations et nous devons faire concurrence à des agriculteurs dont l'exploitation se trouve dans un milieu qui ne génère pas ces coûts supplémentaires. Dans le prochain cadre stratégique, il faudrait se pencher sur la façon dont le gouvernement peut aider les agriculteurs à demeurer concurrentiels.

Il y a encore du travail à faire pour comprendre à fond les effets qu'auront les politiques de tarification du carbone sur les agriculteurs en particulier, car certains États n'ont pas encore précisé leurs politiques à cet égard. Dans le prochain cadre stratégique, on peut se concentrer sur la recherche de nouvelles pratiques exemplaires et sur l'investissement dans de nouvelles technologies environnementales. Traditionnellement, les agriculteurs se sont rapidement adaptés aux nouvelles technologies qui ont prouvé qu'elles pouvaient réduire leur empreinte écologique tout en protégeant leur rentabilité, et ils continueront de s'adapter à mesure qu'on met au point de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques. Le gouvernement peut aider à accélérer ce processus en investissant dans des recherches qui favoriseront la mise au point de ces technologies.

● (0855)

Enfin, 90 % de la production de canola du Canada est exportée dans plus de 50 pays. En 2015, les exportations de graines, d'huile et de tourteau de canola ont généré 8,9 milliards de dollars. Maintenir l'accès aux marchés existants et accroître les débouchés commerciaux sont des priorités pour les producteurs de canola. Le programme Agri-marketing a prodigieusement aidé l'industrie du canola à élaborer et à mettre en oeuvre de solides programmes de commercialisation et de promotion dans des régions prioritaires. Le financement fourni par Cultivons l'avenir 2 appuie également le Secrétariat de l'accès aux marchés. Le Secrétariat offre un service important, car il élimine les obstacles au commerce et favorise les solutions mondiales pour prévenir les obstacles...

● (0900)

Le président: Veuillez être bref, monsieur Halstead. Les 10 minutes imparties sont écoulées.

Vous pouvez conclure votre exposé. Merci.

M. Brett Halstead: En terminant, les producteurs de canola du Canada ont une vision très optimiste de l'avenir du canola canadien et de leur capacité de continuer à fournir une contribution positive à l'économie canadienne. L'agriculture canadienne devrait être vue comme un investissement stratégique qui favorise la croissance.

Le prochain cadre stratégique a un grand rôle à jouer à cet égard en fournissant aux agriculteurs des outils de gestion du risque efficaces et en investissant dans la recherche et l'innovation qui aideront les agriculteurs à devenir résilients et concurrentiels à l'échelle mondiale, tout en adoptant des méthodes de production de pointe qui sont durables sur le plan environnemental et économique.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant votre Comité aujourd'hui pour discuter des priorités des producteurs de canola. Nous sommes heureux de poursuivre les travaux sur cet important cadre stratégique pour l'agriculture.

Le président: Merci, monsieur Halstead.

Madame Miller, vous avez 10 minutes. Merci.

Mme Patti Miller (présidente, Conseil canadien du canola): Bonjour, et merci de me donner l'occasion de vous présenter nos recommandations sur le cadre stratégique pour l'agriculture.

J'aimerais prendre quelques secondes pour vous parler du Conseil canadien du canola. Nous sommes une organisation de chaîne de valeur. Nous représentons les producteurs de canola du Canada par l'entremise d'organismes comme celui que représente M. Halstead, ainsi que les concepteurs de semences et les fournisseurs d'intrants, les broyeurs qui transforment les semences en huile et en tourteau et les exportateurs qui livrent nos semences de canola à nos clients partout dans le monde.

Notre industrie s'est dotée d'un plan pour répondre à la demande mondiale croissante pour des huiles et des protéines plus saines. Ce plan s'appelle « Keep it Coming 2025 ». C'est un plan unique dans l'industrie de l'agriculture, car tous les éléments de la chaîne de valeur collaborent pour mettre en oeuvre un plan stratégique très précis et mesurable, un peu comme le font les entreprises.

Notre objectif est de répondre à la demande croissante pour des huiles et des protéines plus saines en augmentant la production durable et en améliorant le rendement pour atteindre 26 millions de tonnes métriques d'ici 2025. À titre de comparaison, à la mise en oeuvre de ce plan, on produisait environ 15 millions de tonnes métriques.

Même si notre industrie travaille avec acharnement pour atteindre ces objectifs, le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer. En effet, le cadre stratégique pour l'agriculture représente la pierre angulaire du soutien du gouvernement du Canada envers la croissance et la rentabilité de notre secteur.

J'aimerais me concentrer sur deux recommandations — M. Halstead les a d'ailleurs abordées dans son exposé, mais je pourrais vous en parler plus en détail et vous donner des exemples précis. La première recommandation concerne la nécessité de continuer à appuyer les principales priorités de Cultivons l'avenir 2 qui favorisent la croissance et la prospérité. La deuxième vise la nécessité de financer adéquatement à la fois les priorités actuelles et les nouvelles priorités du gouvernement.

Nous recommandons tout d'abord que le prochain cadre stratégique poursuive l'exécution de précieux programmes qui appuient la recherche, le développement des marchés et l'accès aux marchés. J'aimerais expliquer au Comité de quelle façon ces priorités mènent l'innovation, la croissance et la rentabilité dans notre secteur.

Parlons de l'innovation et de la recherche. Ce sont deux éléments qui sont très importants dans l'histoire du canola.

C'est grâce à des recherches financées par le gouvernement fédéral que le canola a pu être mis au point au Canada dans les années 1970. Par la suite, les investissements du secteur privé en vue de développer des variétés et les investissements conjoints pour la recherche ont aidé les producteurs à accroître considérablement leurs récoltes, à augmenter leurs profits, à réduire les risques causés par les insectes nuisibles et d'autres éléments stressants, tout en augmentant la pérennité de la culture. Les investissements provenant de l'industrie et du gouvernement ont également permis de mettre en lumière les propriétés intéressantes des produits du canola, entraînant ainsi une hausse de la demande sur le marché. Ces propriétés sont la clé de nos programmes de développement des marchés mondiaux.

L'Initiative des grappes agroscientifiques est un exemple de programme de Cultivons l'avenir 2 qui appuie l'innovation et mène à des résultats tangibles. Grâce à ce programme de grappes, le soutien du gouvernement encourage l'industrie à investir, par l'entremise du Conseil du canola, dans la recherche agronomique — qui appuie l'ensemble de la production — et la recherche sur les avantages nutritionnels de l'huile et du tourteau de canola.

Par exemple, certains projets de recherche en matière de gestion des organismes nuisibles et des maladies visent à trouver des façons d'éviter que le canola soit mangé par des insectes. Sans une gestion adéquate, ces insectes peuvent détruire un champ en quelques heures. Nous finançons également des travaux de recherche qui ont pour but de mieux gérer les insectes nuisibles en relation avec d'autres insectes utiles, c'est-à-dire que nous apprenons comment des insectes utiles peuvent nous aider à gérer ceux qui sont nuisibles et à gérer les défis liés à la production.

En plus de mener d'importants travaux de recherche, le programme de grappes nous a aidés à diffuser ces résultats par l'entremise du centre de recherche sur le canola, afin que les agriculteurs et les agronomes puissent prendre de meilleures décisions en matière de gestion. Ce programme permet de mettre cette technologie de pointe à la disposition de l'industrie du canola. Le programme de grappes a également permis d'approfondir les connaissances et de les mettre à la disposition des producteurs pour les aider à prendre de meilleures décisions, et c'est une idée qui est reprise par de nombreux autres secteurs agricoles.

L'ensemble de l'industrie du canola a ainsi profité de cultures plus stables, plus résilientes, plus durables et plus productives. Le Canada en a tiré profit en encourageant les investissements de l'industrie dans les recherches prioritaires, ce qui a entraîné une plus grande productivité.

Il ne s'agit pas seulement de cultiver le canola, mais également d'en obtenir la meilleure valeur possible sur le marché international. J'en ai parlé plus tôt lorsque j'ai mentionné les investissements qui nous permettent de découvrir les propriétés nutritives et alimentaires de notre produit.

● (0905)

Plus de 90 % du canola est exporté sous forme de graines, d'huile ou de tourteau. L'an dernier, ces exportations représentaient plus de 8,9 milliards de dollars, soit trois fois la valeur d'il y a 10 ans. Grâce à nos exportations vers des marchés internationaux, nous stimulons la croissance au Canada.

Pour que notre industrie puisse prospérer et créer une plus grande richesse et des possibilités accrues pour les Canadiens, nous devons demeurer concurrentiels par rapport aux autres pays exportateurs. Pour ce faire, l'environnement commercial doit être stable et ouvert et offrir des occasions de mettre en valeur le canola. Le leadership du gouvernement fédéral en vue d'améliorer l'accès aux marchés, à la fois par l'entremise de programmes et du Secrétariat à l'accès aux marchés — auquel M. Halstead a fait référence — est essentiel au maintien de la compétitivité.

Grâce au programme Agri-marketing de Cultivons l'avenir 2, le soutien du gouvernement encourage les investissements de l'industrie dans le but d'améliorer l'accès aux marchés internationaux et de développer des marchés ayant un potentiel de croissance. Dans le cadre de ce programme, nos efforts pour développer des marchés ont permis de mieux faire connaître la valeur de l'huile et du tourteau de canola dans les marchés ciblés. Nous avons lancé un programme de promotion de l'huile de canola en Chine et en Corée, ce qui a contribué à augmenter nos exportations vers ces marchés de 850 millions de dollars par année au cours des cinq dernières années. Nous avons également pu inviter des chroniqueurs culinaires et des chefs chinois et américains à venir visiter des champs de canola dans les Prairies pour qu'ils puissent voir d'où provient le canola.

Pour ce qui est de l'accès aux marchés, le programme Agri-marketing nous a aidés à conserver et à accroître notre accès aux marchés internationaux comme la Chine. Je suis certaine que personne n'a entendu parler, ces derniers temps, de problèmes avec la Chine. Récemment, les efforts du gouvernement et de l'industrie ont débouché sur un accès stable à la Chine pour la graine de canola jusqu'en 2020, un marché de 2 milliards de dollars par année. C'est aussi grâce au programme Agri-marketing que nous avons pu accueillir des représentants d'organismes de réglementation chinois qui participent à des missions au pays, financer des recherches qui ont permis d'atteindre les résultats obtenus dans cet accord, et mener des travaux sur le terrain à Beijing pour trouver une solution. Notre réussite relativement aux échanges commerciaux visant le canola qui sont stables et fondés sur la science avec la Chine montre à quel point il est important de conserver ce programme.

Notre succès en Chine témoigne en outre de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de règles commerciales s'appuyant sur la science. Le premier ministre, la ministre du Commerce international et le ministre de l'Agriculture ont tous joué un rôle important à cet égard.

Le soutien pour régler les différends en matière d'accès aux marchés doit se poursuivre, y compris l'attribution de ressources adéquates pour financer le Secrétariat à l'accès aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres ministères et organismes gouvernementaux, notamment l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui appuient nos efforts en matière de commerce international. Encore une fois, cet organisme a joué un rôle de premier plan dans le cadre de nos récents efforts sur le marché chinois. Pendant que nous réfléchissons au prochain cadre stratégique, nous devons saisir l'occasion de reconduire les précieux programmes de Cultivons l'avenir 2 qui soutiennent la recherche, le développement des marchés et l'accès aux marchés.

De nouvelles priorités pour le cadre stratégique ont également vu le jour, notamment une attention accrue à la transformation à valeur ajoutée, ainsi que l'environnement et le changement climatique. Notre deuxième recommandation vise à s'assurer qu'on finance adéquatement les priorités actuelles et les nouvelles priorités.

Prenons le cas de la transformation à valeur ajoutée. L'industrie du canola a enregistré une croissance incroyable dans la transformation à valeur ajoutée. Au cours de la dernière décennie, l'industrie a investi plus de 1,3 milliard de dollars dans les usines de transformation — dans des projets d'agrandissement ou de nouvelles constructions —, ce qui a permis d'augmenter de 150 % la quantité de canola transformé au Canada. Bien que le cadre puisse favoriser la recherche et l'innovation en vue d'aider les transformateurs à rester concurrentiels et à créer des emplois au Canada, ces nouvelles priorités ne devraient pas entraîner une diminution des ressources consacrées aux programmes actuels qui ont une si grande incidence positive.

Pour conclure, le canola montre comment l'innovation peut stimuler la croissance en répondant à la demande internationale. Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle clé en ce qui a trait au prochain cadre stratégique pour l'agriculture en appuyant les principales priorités, soit la recherche et l'innovation, le développement de marchés et l'accès aux marchés. En assurant le financement adéquat des priorités actuelles et des nouvelles priorités, le prochain cadre stratégique pour l'agriculture aidera l'industrie à poursuivre sa croissance et à créer d'autres possibilités.

Merci beaucoup.

● (0910)

Le président: Merci, madame Miller.

Monsieur Vander Ploeg, veuillez livrer votre exposé.

M. Casey Vander Ploeg: Merci beaucoup.

Bonjour. Je m'appelle Casey Vander Ploeg et je suis gestionnaire, Politique et recherche, à l'Association nationale des engraisseurs de bovins. J'aimerais remercier le Comité de me donner l'occasion de communiquer notre perspective sur le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture.

L'ANEB a été créée en 2007. Nous sommes la voix nationale des engraisseurs de bovins du Canada. Les activités de notre organisme sont axées sur trois piliers, à savoir la croissance et la durabilité, la compétitivité et le leadership dans l'industrie.

Actuellement, le Canada a environ 10 millions de bovins; 7 millions sont dans des exploitations de naissance et 3 millions dans des parcs d'engraissement de bovins. En 2015, presque 3 millions de bovins ont été transformés en viande de boeuf au Canada, et les exportations de cette viande de boeuf ont atteint 4 milliards de dollars. La contribution de l'industrie bovine à l'économie canadienne s'élève à environ 33 milliards de dollars par année. À raison d'un dollar pour un dollar, ou d'une livre pour une livre, le boeuf représente peut-être le produit agricole le plus précieux au Canada.

Dans ce contexte, j'aimerais me concentrer sur deux points aujourd'hui.

Tout d'abord, j'aimerais souligner l'énorme potentiel — non, le gigantesque potentiel — de l'agriculture dans le Canada de l'avenir. Le Canada fait partie des quelques pays exportateurs nets d'aliments, et notre importance à titre de grenier mondial ne fera qu'augmenter. Le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture offre une occasion de créer une vision élargie, ambitieuse et créative pour l'agriculture au Canada. Je vous encourage vivement à ne pas voir ce cadre comme étant seulement une série de programmes de financement pour des activités précises, mais d'imaginer plutôt comment ce cadre peut servir de déclaration audacieuse et de vision pour l'avenir de l'agriculture au Canada.

Le Canada a tous les ingrédients pour devenir une superpuissance agricole, et lorsqu'il s'agit du boeuf, nous avons tous les ingrédients nécessaires en surplus. Nous avons de grandes étendues terrestres, de vastes pâturages naturels, des troupeaux génétiquement supérieurs, un bon approvisionnement en céréales fourragères, l'infrastructure nécessaire pour l'industrie, les connaissances et les technologies modernes pour la production, un climat adéquat et un système de salubrité alimentaire reconnu à l'échelle mondiale.

Ce nouveau cadre stratégique devrait établir un objectif ambitieux pour le secteur agricole du Canada. Nous pourrions faire passer la valeur du secteur de 100 milliards de dollars — 7 % du PIB — à 200 milliards de dollars et 15 % du PIB. Nous pourrions aussi augmenter la valeur de nos exportations de 60 milliards à 100 milliards de dollars. Nous croyons que les objectifs ambitieux démontrent un engagement, et un tel engagement peut affirmer, valider, énergiser et revitaliser l'industrie.

Deuxièmement, j'aimerais formuler de brefs commentaires sur chacune des priorités établies dans la Déclaration de Calgary.

La première priorité concerne les marchés et le commerce. L'industrie bovine appuie certainement les efforts du gouvernement en vue d'ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation. Le modèle actuellement utilisé dans l'industrie nous oblige à fournir notre propre marché national et à servir ensuite de fournisseurs à bas prix pour le marché américain. À l'avenir, nous devrions envoyer des pièces de boeuf de qualité supérieure sur des marchés de connaisseurs à l'étranger où nous pouvons demander un prix plus élevé. C'est ce qui permettra à l'industrie bovine du Canada de croître. Les fonds du cadre stratégique pour l'agriculture doivent servir à adopter des règlements et d'autres politiques qui favorisent non seulement la négociation, mais également la mise en oeuvre d'accords commerciaux.

La deuxième priorité concerne la transformation à valeur ajoutée. De nos jours, le plus grand défi auquel fait face le secteur agricole, c'est le manque de main-d'oeuvre, surtout dans les usines de transformation. En effet, il y a actuellement plus de 1 000 postes vacants dans les usines de traitement de la viande à l'échelle du Canada, et un grand nombre de ces usines fonctionnent à 70 % de leur capacité. Nous ne pouvons pas demeurer concurrentiels — et encore moins accroître notre part du marché — sans la main-d'oeuvre nécessaire. Il est donc important d'investir dans l'accroissement du bassin de main-d'oeuvre du secteur agricole en appuyant des initiatives tel le Plan d'action sur l'effectif national du Conseil canadien sur les ressources humaines en agriculture. Ce plan a été créé et est actuellement appuyé par 75 organismes agricoles et organismes de produits à l'échelle du pays et il contient une feuille de route pour remédier aux graves pénuries de main-d'oeuvre dans notre industrie.

● (0915)

La troisième priorité concerne la recherche et l'innovation. Pour poursuivre la croissance et la durabilité, nous devons continuer d'investir dans la recherche. L'ANEB appuie la grappe scientifique en production bovine et croit que le gouvernement devrait renouveler son financement dans le nouveau cadre stratégique. C'est le meilleur moment, car le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie est en train d'élaborer sa prochaine stratégie de recherche quinquennale. La croissance du troupeau de bovins du Canada exige des investissements pour augmenter l'efficacité, maximiser la production, améliorer l'intendance environnementale et mener des recherches sur la qualité fourragère, les additifs pour les aliments du bétail, la zoogénétique et la santé animale.

La quatrième priorité est liée à la durabilité environnementale. L'amélioration de l'environnement demeure une grande préoccupation pour les producteurs agricoles. Aucune autre industrie n'a probablement réalisé des gains d'efficacité et de productivité aussi élevés que l'industrie agricole. Il est important d'en tenir compte dans les discussions sur les nouvelles politiques comme la tarification du carbone. Depuis 1981, l'industrie bovine a réduit ses émissions de GES de 15 % grâce à ses progrès en matière de technologie et de gestion. En 1950, il fallait 11 livres de fourrage et 44 gallons d'eau pour produire une livre de boeuf. Aujourd'hui, il faut 6 livres de fourrage et 8 gallons d'eau. Si nous produisions le boeuf d'aujourd'hui à la manière de 1950, nous aurions besoin de 45 millions d'acres de terre supplémentaires. Si on finançait le secteur pour qu'il s'adapte à l'évolution du contexte réglementaire, on pourrait tirer profit de l'importante quête de l'efficacité qu'il possède déjà.

La cinquième priorité vise la gestion des risques. L'industrie bovine a certainement fait face à sa juste part de risque au cours des deux dernières années, car le prix des bovins d'engraissement et des bovins gras ont connu des variations extrêmes. De mémoire récente, les prix n'ont jamais grimpé aussi rapidement et aussi haut pour redescendre aussi bas l'instant suivant. En effet, les pertes annuelles moyennes dans le secteur de l'engraissement des bovins atteignent actuellement de 500 à 600 \$ par bête. Il est extrêmement important de gérer le risque, et c'est la raison pour laquelle l'Association des engraisseurs de bovins de l'Alberta a mis sur pied un nouveau Programme de gestion des risques de l'entreprise agricole au Collège de Lethbridge. C'est également la raison pour laquelle l'année dernière, en collaboration avec les gouvernements municipaux et provinciaux, elle a mis au point un plan de préparation aux situations d'urgence dans les parcs d'engraissement.

Nous devons donc veiller à ce que tous les programmes, notamment Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-protection, fonctionnent pour les producteurs. Le programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest est très important pour les engraisseurs de bovin. C'est un défi pour nous, étant donné qu'aujourd'hui, un très grand nombre de bovins engraisés sont vendus par contrat, ce qui complique vraiment la détermination des prix. Notre organisme participe activement au renforcement de la détermination et de la divulgation des prix, en reconnaissant que les risques liés à l'industrie bovine n'ont jamais été aussi élevés.

La dernière priorité est liée à la confiance du public. De nos jours, trois, quatre ou même cinq générations séparent la plupart des Canadiens de la ferme. Même si ces Canadiens s'intéressent à la façon dont leur nourriture est produite, on comprend très mal le secteur agricole moderne. La mesure dans laquelle une entreprise peut fonctionner de façon appropriée et générer des avantages économiques pour la société dépend de l'approbation sociale qu'on accorde à ses activités. Un tel niveau d'approbation sociale élargie et d'approbation communautaire à l'échelle locale doit être mérité et entretenu par l'entremise de pratiques éthiques et responsables, de la transparence, de la reddition de comptes et d'un dialogue constructif. Le financement continue d'initiatives tel l'outil d'évaluation des soins aux animaux des parcs d'engraissement canadiens de l'ANEB et le financement d'occasions émergentes tel le Centre canadien pour l'intégrité des aliments sont essentiels pour le secteur agricole, car ils témoignent de nos engagements sur le plan éthique et social et renforcent la confiance du public.

En terminant, nous croyons que le défi posé par le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture consiste à fusionner ces six priorités, afin de former une vision élargie, ambitieuse et créative pour le secteur agricole du Canada, une vision qui dépasse la somme de ses six parties et qui tente d'atteindre un idéal encore plus élevé.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Vander Ploeg.

Nous allons passer aux questions. Je demanderais aux membres du Comité de préciser à quel témoin ils posent chaque question, car nous avons des témoins par vidéoconférence.

● (0920)

[Français]

Monsieur Gourde, vous avez six minutes.

M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici ce matin. Merci de nous avoir relaté les histoires à succès des 30 dernières années pour le canola et le boeuf.

Êtes-vous capables de nous donner, relativement rapidement, les forces et les faiblesses de Cultivons l'avenir 2? Vous pouvez vous attarder un peu plus sur les faiblesses du programme, pour pouvoir l'améliorer, et ce, tant pour le canola que pour le boeuf.

[Traduction]

Mme Patti Miller: Je peux répondre en premier. Nous avons abordé quelques forces lorsque nous avons nommé les programmes qui devraient continuer de recevoir du financement, soit les grappes agroscientifiques, l'appui au commerce et à l'accès des marchés, et le développement des marchés. Ce sont des programmes essentiels au maintien de la compétitivité de notre industrie à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les faiblesses, je crois que c'est toujours difficile pour le gouvernement de prendre des décisions rapidement et d'accélérer les processus qui appuient les industries, car il offre de nombreux programmes qui se font concurrence. Je crois que la popularité et le succès des programmes représentent probablement un défi plutôt qu'un avantage, car un grand nombre de produits et d'organismes se disputent des ressources limitées.

Je crois qu'il est important de ne pas oublier que l'agriculture est une industrie de haute technologie. Nous sommes une industrie en croissance. Lorsque les gens pensent à l'agriculture, ils ont tendance à s'imaginer un fermier avec sa fourche dans un champ, mais nous sommes réellement une industrie concurrentielle et à la fine pointe de la technologie. Il nous sera donc essentiel de continuer de recevoir de l'appui dans ces domaines.

M. Brett Halstead: Pour ajouter aux commentaires de Patti, j'aimerais me concentrer sur la partie de la gestion des risques de l'entreprise.

Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous sommes généralement satisfaits des programmes Agri-investissement et Agri-protection. Toutefois, les agriculteurs font moins confiance au programme Agri-stabilité, et c'est donc un point faible potentiel. Il existe un risque non assuré, et le risque de dommages réel. Les agriculteurs ne veulent pas être obligés de quémander de l'aide dans le cadre d'un programme spécial; ils souhaitent avoir accès à un programme stable et prévisible. Je crois que c'était l'idée à l'origine d'Agri-stabilité, mais nous avons constaté que les agriculteurs qui l'utilisent lui font de moins en moins confiance.

Plusieurs raisons expliquent cela. C'est un programme d'assurance dans lequel il faut payer des cotisations, et même si ce n'est pas la fin

du monde, c'est très difficile à gérer. Il faut embaucher un comptable pour remplir les formulaires de demande d'adhésion au programme — en plus des cotisations à payer — et les agriculteurs considèrent que cela nuit à la prévisibilité.

Je sais qu'on a déjà fait ce commentaire, mais personne n'achète une assurance-habitation en s'attendant à ce que sa maison brûle. Toutefois, si elle brûle, on s'attend à être indemnisé. Un grand nombre d'agriculteurs ont commencé à voir Agri-protection de cette façon, c'est-à-dire qu'ils déboursent de l'argent pour une assurance dont ils ne profiteront probablement jamais. De plus, la gestion de ce programme est spendieuse.

Le président: Monsieur Vander Ploeg, avez-vous un commentaire?

M. Casey Vander Ploeg: Selon nous, l'une des forces principales du cadre stratégique pour l'agriculture, c'est qu'il rassemble plusieurs initiatives, plusieurs efforts et plusieurs activités dans un seul cadre. C'est plus qu'un programme spécial. Nous pensons qu'il est très utile. C'est également une excellente occasion d'établir un partenariat entre l'industrie et le gouvernement.

L'une de nos réalisations principales dans notre partenariat avec le programme Cultivons l'avenir 2, c'est la mise au point du nouvel outil d'évaluation des soins aux animaux des parcs d'engraissement canadiens. C'est un protocole de l'industrie qui vise le bien-être et le soin des animaux. Il rassemble des éléments de la chaîne de valeur, et il ne vise pas seulement les engraisseurs de bovins, mais également les transformateurs de boeuf.

La force de ce nouveau protocole a été reconnue à l'échelle internationale. Il est maintenant utilisé aux États-Unis par 50 exploitations de parcs d'engraissement qui participent à un programme de boeuf de marque. Il est extrêmement utile, car le gouvernement et l'industrie établissent des partenariats pour traiter des enjeux comme la confiance du public et le bien-être des animaux.

En ce qui concerne les faiblesses, les investissements du gouvernement fédéral dans le secteur agricole ne représentent manifestement qu'une partie de ses interventions. Les provinces investissent également, et j'ai remarqué qu'il fallait beaucoup de temps, dans Cultivons l'avenir 2, pour affecter certains de ces investissements au secteur agricole et les mettre en oeuvre sur le terrain.

Il s'agit peut-être d'un défi constant, mais lorsqu'on fait la comparaison, certaines personnes m'ont dit — et j'ai entendu des discussions à cet égard — qu'il était peut-être plus difficile de faire fonctionner le programme et d'affecter les fonds dans Cultivons l'avenir 2. Toutes les initiatives visant à harmoniser les processus administratifs à l'oeuvre dans ce programme seraient bien accueillies.

● (0925)

[Français]

Le président: Il vous reste 20 secondes, monsieur Gourde.

M. Jacques Gourde: Non, ça va.

Le président: D'accord.

Merci, monsieur Gourde.

[Traduction]

Merci, monsieur Vander Ploeg.

La parole est maintenant à Mme Lockhart. Elle a six minutes.

Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.): Merci.

Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter d'avoir livré des témoignages aussi positifs aujourd'hui. C'est très encourageant pour les membres du Comité d'apprendre que les intervenants de l'industrie agricole font confiance à leurs produits et à leur potentiel sur la scène mondiale. Je crois que c'est formidable. Merci beaucoup.

Monsieur Vander Ploeg, vous avez piqué mon intérêt lorsque vous avez parlé de l'exportation, aux États-Unis, de pièces de viande de qualité à prix plus élevé.

Je reviens tout juste d'un voyage à Taïwan. J'ai parlé à un vendeur de boeuf qui a mentionné la qualité du boeuf canadien et la possibilité d'augmenter les exportations vers Taïwan. En ce moment, nous représentons seulement 1 % des importations de boeuf dans ce pays.

Comment le cadre stratégique pour l'agriculture peut-il aider à accroître notre part du marché sur certains de ces marchés étrangers lorsqu'il s'agit d'exporter des pièces de haute qualité?

M. Casey Vander Ploeg: C'est une très bonne question, c'est une idée qui séduit énormément l'industrie.

Vos observations sur la Chine sont franchement très justes. Je connais un engraisseur de bovins du sud de l'Alberta qui a des partenaires d'affaires en Chine. Ils travaillent à la mise au point d'un nouveau produit de boeuf de marque inspiré des caractéristiques du boeuf Angus canadien pour la vente au détail de produits haut de gamme et les restaurants haut de gamme de la Chine. Leur objectif, à court terme, serait d'expédier jusqu'à 10 000 bovins chaque année vers ce marché. Et ce ne serait que le début. Leur objectif à moyen et long terme serait d'exporter entre 30 000 et 50 000 bovins chaque année.

La demande est indéniablement là; cela ne fait absolument aucun doute. Le plus grand problème, c'est la difficulté d'approvisionnement. Divers facteurs entrent en jeu. De notre côté, la chaîne de valeur du boeuf doit se coordonner pour préparer les produits destinés à ces marchés. Par exemple, certains marchés d'exportation n'aiment pas qu'on utilise des implants. Certains procédés de production ne sont pas permis; il doit donc y avoir des systèmes de vérification de la production, de la naissance du veau jusqu'à la transformation. Toute la chaîne de valeur du boeuf doit se coordonner. C'est tout un défi qui attend l'industrie, surtout que les plus grands transformateurs du pays suivent essentiellement le modèle de la production de masse. Ce sera tout un défi de nous assurer d'avoir la capacité de transformation nécessaire pour offrir des produits adaptés à ces marchés d'exportation.

Du côté de la transformation, il y a le défi de l'approbation des différents éléments de logistique, comme l'entreposage à froid. Ce sont autant de questions de notre ressort. Il sera nécessaire d'investir dans l'expansion de notre capacité de transformation et d'aider les acteurs de l'industrie à se coordonner pour produire ces produits.

De même, je pense qu'il nous reste beaucoup de pain sur la planche pour régler les questions techniques, les menus détails de notre réglementation pour faciliter ce commerce. C'est important aussi.

Par ailleurs, il y a une grande part de responsabilité qui incombera aux pays des marchés d'exportation visés. Dans certains cas, il devra également y avoir des changements là-bas. Il y a une dimension politique à tout cela.

• (0930)

Mme Alaina Lockhart: Très bien.

Je sais que l'industrie bovine a déjà pris beaucoup de mesures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. J'aimerais savoir si vous

pouvez nous parler des mesures prises à ce jour et des mesures que le CSA pourrait favoriser ou des autres débouchés possibles.

M. Casey Vander Ploeg: Je crois que la recherche est capitale, tout comme l'adaptation et le lancement de nouvelles recherches par l'industrie. Nous avons été fascinés par un programme de recherche en cours à la Station de recherche agricole de Lethbridge, qui travaille à la mise au point d'un additif pour les aliments du bétail qui réduirait de façon considérable les émissions de méthane des bovins. Quand on parle d'émissions de gaz à effet de serre, bien sûr, on parle beaucoup du carbone et du dioxyde de carbone, mais il y a également d'autres gaz, et le méthane en fait assurément partie.

Il y a toujours de la recherche qui se fait. Il faut toutefois nous demander si elles sont efficaces. Le cas échéant, serait-il économiquement judicieux pour les producteurs d'adopter les nouvelles technologies? Il y a déjà beaucoup de travail qui se fait dans ce domaine. Bien sûr, le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie, la plus grande organisation de recherche de l'industrie, est en train d'élaborer son prochain plan stratégique quinquennal. Je suis certain que ce genre d'enjeu environnemental sera central.

Il sera essentiel de continuer d'appuyer la recherche dans l'industrie et de travailler en partenariat avec l'industrie pour faire avancer la recherche dans ce domaine.

Le président: Merci, monsieur Vander Ploeg.

Merci, madame Lockhart.

[Français]

Je souhaite la bienvenue à monsieur Dusseault. Il est ici pour remplacer Mme Brosseau.

Vous avez six minutes.

M. Pierre-Luc Dusseault (Sherbrooke, NPD): Merci, monsieur le président.

Cela me fait plaisir d'être ici. J'aimerais saluer les témoins devant nous aujourd'hui.

Ma première question porte sur le programme Agri-stabilité de M. Halstead et Mme Miller. Nous avons bien entendu vos doléances par rapport au programme, particulièrement quant à sa prédictibilité et son accessibilité qui semblent être assez difficile.

Pourriez-vous nous faire part de solutions? Pourriez-vous aussi nous dire ce que vous aimeriez voir dans le prochain programme si nous lui apportions des améliorations et quelles seraient ces améliorations? Maintenant que nous connaissons les problèmes, je serais heureux d'entendre quelques solutions pour améliorer le programme.

[Traduction]

M. Brett Halstead: Je vais commencer.

Nous n'avons pas nécessairement de solution. On parle beaucoup dans l'industrie de l'idée de revenir à 85 %. Nous travaillons aussi actuellement avec d'autres groupes agricoles afin d'élaborer une proposition ou une politique commune. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé qu'un comité national d'associations soit formé pour étudier la question. Il n'y a pas que les groupes de l'industrie du grain qui voudront participer à la solution.

Comme je l'ai déjà mentionné, à l'heure actuelle, le programme parle de lui-même, puisque les agriculteurs ne font plus confiance au programme. Il faut faire quelque chose pour l'améliorer. Nous n'avons pas de solution précise à proposer, mais l'idée de rétablir le seuil de 85 % est évoquée.

Mme Patti Miller: Mon organisation ne suit pas activement les programmes de revenu agricole, donc si c'est l'objet de votre question, je n'ai rien à ajouter.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault: Ma prochaine question porte sur la résilience du secteur face aux changements climatiques et son adaptation à cette nouvelle réalité. On sait que le gouvernement a signé un accord international pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Cet accord a des cibles très précises qui doivent être atteintes.

Qu'attendez-vous du gouvernement pour vous aider à participer à cette réduction des gaz à effet de serre? Une fois que le gouvernement a signé, nous nous attendons à ce qu'il présente un plan qui implique tous les secteurs producteurs de gaz à effet de serre. Qu'attendez-vous du gouvernement qui vous permettrait de participer à cette réduction?

M. Halstead pourrait commencer, suivi de Mme Miller et enfin de M. Vander Ploeg.

• (0935)

[Traduction]

Mme Patti Miller: La réduction des émissions de gaz à effet de serre est vraiment importante pour l'industrie du canola.

J'aimerais mentionner que la culture du canola est la seule au Canada qui détient la certification du programme de certification internationale en matière de durabilité et d'émissions de carbone, et ce depuis longtemps. Les émissions de gaz à effet de serre du canola par tonne ont chuté de 65 % de 1986 à 2006. Notre industrie porte beaucoup attention à la question depuis de nombreuses années.

L'innovation sera vraiment importante pour améliorer la durabilité et nous adapter au changement climatique. L'expérience de notre industrie en matière de biotechnologie nous montre vraiment ce que peuvent nous rapporter les investissements pour s'attaquer à ce genre d'enjeu. Depuis l'apparition de la biotechnologie dans l'industrie du canola, 86 % des agriculteurs constatent une réduction de l'érosion des sols. Leurs émissions de dioxyde de carbone ont diminué d'un milliard de kilogrammes, ce qui équivalait à retirer un demi-million de voitures des routes. Nous avons réduit notre empreinte environnementale, alors que nous avons augmenté notre production et notre rentabilité.

Nous le voyons comme une autre occasion à saisir. Pour répondre à la question de savoir ce que le gouvernement peut faire, je pense qu'il est important de continuer d'investir dans l'innovation, dans la compréhension de l'incidence de l'agriculture et, dans la mesure du possible, non seulement de réduire notre empreinte environnementale, mais de la faire en augmentant notre rentabilité.

[Français]

M. Pierre-Luc Dusseault: Monsieur Vander Ploeg, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Casey Vander Ploeg: Toute la question de l'environnement et des émissions de carbone préoccupe beaucoup notre secteur, évidemment. Comme on l'a déjà mentionné ce matin, en gros, les producteurs sont des preneurs de prix et par conséquent, il est très

difficile pour nous de relier nos augmentations de coûts aux consommateurs, comme les taxes, en raison de notre mode de production. Bien sûr, cela soulève la question plus générale de la façon dont nous pouvons participer aux discussions qui ont cours et à l'élaboration de nouvelles stratégies sur les émissions de carbone.

Je serais porté à croire, avant tout, que le gouvernement devrait déployer tous les efforts possibles pour que l'industrie agricole puisse gérer et adopter ces technologies et qu'il devrait favoriser les changements de pratiques susceptibles d'améliorer nos résultats. Je pense notamment à une annonce faite récemment en Alberta. La province a lancé un nouveau programme par lequel des dizaines de millions de dollars seront versés aux agriculteurs albertains pour améliorer l'efficacité énergétique et le rendement du carburant à la ferme. C'est important.

Je pense que nous devons vraiment examiner tout cela de près et veiller à la mise en place d'exemptions particulières. Je sais que les carburants agricoles (le diesel et l'essence) font l'objet d'une exemption dans la nouvelle politique provinciale concernant la taxe sur le carbone. Je crois par ailleurs qu'il ne faut pas nous concentrer uniquement sur les émissions, mais aussi penser à la séquestration. On a mentionné ce matin que le carbone restait dans le sol en raison de l'activité agricole...

Le président: Merci, monsieur Vander Ploeg.

M. Casey Vander Ploeg: ... donc il faut également tenir compte de l'autre partie de l'équation.

Le président: Passons à M. Breton.

[Français]

Monsieur Breton, vous disposez de six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les participants d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vous remercie surtout pour la qualité de vos présentations et pour toute l'information que vous nous fournissez.

Je suis très heureux que vous nous parliez tous les trois de la grande importance de l'innovation et de la recherche-développement dans vos secteurs d'activité respectifs.

Comme nous le savons tous, il va y avoir une croissance importante de la population canadienne, surtout internationale, au cours des prochaines années.

Vous avez parlé d'exportation. Cela implique inévitablement une augmentation de la productivité. Il s'agit de déterminer comment vous pouvez augmenter votre production pour répondre à la demande, ici-même au Canada, mais aussi à l'international, étant donné que 90 % de vos produits sont exportés.

Comment le gouvernement du Canada pourrait-il vous fournir un meilleur soutien en matière de recherche-développement et d'innovation?

Comme vous avez parlé tous les trois de cet aspect important, je vais vous laisser répondre à tour de rôle.

• (0940)

[Traduction]

Mme Patti Miller: C'est une très bonne question, qui est très vaste. Je ne sais pas trop sous quel angle l'aborder. Nous en avons tous les trois parlé: l'investissement en innovation est vraiment fondamental pour stimuler la croissance de nos secteurs agricoles. J'ai qualifié l'agriculture, en particulier, d'industrie de haute technologie, et c'est vraiment le cas.

Partout dans le monde, les pays accordent de plus en plus d'importance à la sécurité alimentaire humaine et animale. Il faut pour cela bien comprendre les produits, leur innocuité et la façon de la gérer, de sorte que l'investissement en la matière est essentiel. Nous l'avons tous mentionné concernant l'appui à nos efforts de commerce international.

Dans l'industrie du canola, nous avons commencé à réfléchir à une stratégie en matière d'innovation qui ciblerait les secteurs critiques dans lesquels investir pour assurer la croissance future. Nous avons souligné que le canola est un produit de l'innovation, et nous nous demandons maintenant vraiment quelle sera la prochaine étape dans notre vie comme industrie. Dans quels projets de recherche publique faut-il investir dans les institutions, les universités et les collèges? Et surtout, comment pouvons-nous mieux travailler ensemble? Nous sommes un petit pays dont les ressources sont limitées. Si nous ne travaillons pas efficacement et ensemble, si nous ne tissons pas d'excellents réseaux de recherche, nous ne pourrions pas rivaliser avec la concurrence.

M. Brett Halstead: La Canadian Canola Growers Association est un membre actif du Conseil canadien du canola. C'est là où le travail se fait. Pour faire écho aux propos de Patti, c'est très important, et c'est l'innovation qui nous rassemble. Nous travaillons en collaboration au sein de nos organisations provinciales et nationales. Nous nous fixons des objectifs en collaboration avec nos partenaires du gouvernement et du secteur privé. J'aime beaucoup cette approche collaborative.

M. Casey Vander Ploeg: Il y a toujours eu de la recherche et de l'innovation dans l'industrie bovine et il y en aura toujours. Les entreprises investissent forcément une grande partie de leur argent dans leurs propres recherches, et nous souhaitons être un partenaire du gouvernement à ce chapitre.

Il y a des défis bien particuliers dans le domaine de la recherche en agriculture en ce moment. L'un des principaux, c'est simplement le nombre de diplômés en agriculture qui s'adonnent à des activités de recherche pointues. Leur nombre diminue, ainsi il y a de moins en moins de chercheurs qualifiés pour étudier les fourrages.

Pour ce qui est des autres grandes priorités, je crois qu'il y aura de plus en plus consensus au sein de l'industrie sur les grandes priorités au fur et à mesure que le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie avancera dans l'élaboration de son plan quinquennal. Notre propre organisation s'affaire actuellement à déterminer quelles sont les priorités pour les engraisseurs de bovins.

Nous avons déjà une idée des sujets qu'il faut continuer d'étudier: la qualité des fourrages, sans aucun doute; les additifs pour aliments du bétail, certainement; l'amélioration de la génétique animale, un élément très important pour que nous puissions intensifier notre production tout en réduisant notre empreinte environnementale, parce que certaines caractéristiques génétiques des animaux sont simplement préférables pour produire de plus grandes quantités de boeuf; puis il y a bien sûr des choses comme la santé animale. Il y a toutes sortes d'éléments sur lesquels il faut continuer les recherches, et les membres de l'industrie se réjouissent vraiment à l'idée de travailler avec partenariat avec le gouvernement pour que ces recherches reçoivent tout le financement nécessaire.

[Français]

M. Pierre Breton: Me reste-t-il un peu de temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste 20 à 25 secondes.

M. Pierre Breton: Ma question s'adresse à vous, monsieur Vander Ploeg, si vous pouvez répondre rapidement.

Vous avez attiré mon attention au sujet des problèmes de main-d'oeuvre dans le milieu bovin. Selon vous, quelles seraient les solutions? Comment le gouvernement pourrait-il collaborer avec votre importante industrie afin de vous aider? Évidemment, cela bloque au plan de la production. Peut-être que vous pourrez nous répondre tout à l'heure, parce que je pense que je vais être interrompu par monsieur le président.

● (0945)

Le président: Merci, monsieur Breton.

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux, à mon tour, remercier les témoins d'être ici aujourd'hui. Je l'apprécie.

[Traduction]

Casey, je suis content de vous voir à la télévision. Je vais continuer dans la foulée des questions de M. Breton. Je vais vous laisser répondre à cette question sur la main-d'oeuvre.

M. Casey Vander Ploeg: En 30 secondes ou moins, je pense que le gouvernement devrait examiner très attentivement les recommandations contenues dans le plan d'action sur la main-d'oeuvre du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. Ce plan d'action sur la main-d'oeuvre contient une série de recommandations à l'intention du gouvernement et des acteurs de l'industrie pour accroître le bassin de travailleurs agricoles, et nous croyons qu'une grande partie de la solution s'y trouve. Le Comité peut obtenir ce rapport du CCRHA.

Voilà, en 30 secondes.

M. Francis Drouin: Merci.

Vous vous dites un peu inquiet du changement climatique et des politiques proposées. Le CSA ne mentionne pas... Je sais que l'environnement et le changement climatique constituent l'un des piliers de la Déclaration de Calgary. J'ai entendu votre appel à l'aide pour la transition vers la nouvelle économie.

Quel genre d'aide pourrions-nous vous fournir financièrement? En ce moment, ce n'est que l'un des piliers, mais pour votre industrie, quel genre d'aide serait utile dans le volet changement climatique et environnement? Correspondrait-elle à ce qu'on trouve dans la Déclaration de Calgary?

M. Casey Vander Ploeg: De manière générale, je suppose que le rôle du gouvernement vise surtout la recherche sur les nouvelles technologies pour réduire notre empreinte carbone. Il faudrait également du financement et de l'aide gouvernementale pour que l'industrie adopte ces nouvelles technologies.

Outre cette description générale, j'hésite à vous mettre sur des pistes précises. Quoique je peux vous assurer qu'après notre conversation de ce matin, je crois que je vais envoyer un sondage à nos membres en vue du nouveau cadre qui s'en vient, pour leur demander quelle est leur perception sur le terrain, dans les champs, quelles mesures le gouvernement pourrait prendre pour les aider dans la réalisation de ce cadre? Je pense que nous pourrions peut-être vous fournir une réponse plus complète ensuite.

Je m'engage à le faire, et je vous enverrai une lettre, monsieur Drouin, pour vous tenir au courant.

M. Francis Drouin: Ce serait bien.

D'après vous, les besoins diffèrent-ils d'une province à l'autre? Par exemple, constatez-vous des besoins différents chez les producteurs bovins de l'Alberta et ceux de l'Ontario pour assurer la transition vers un environnement plus durable? Je suppose que le sondage vous le montrera.

M. Casey Vander Ploeg: Je n'en suis pas tout à fait sûr. Je sais que dans le secteur de l'alimentation du bétail, les caractéristiques de production sont assez uniformes d'un endroit à l'autre. La seule véritable différence tient au type de grains utilisés, de sorte que les aliments du bétail contiennent plus de maïs dans l'Est et plus d'orge dans l'Ouest, par exemple. Je ne sais pas trop quelle incidence cela pourrait avoir sur l'objet de nos discussions de ce matin.

M. Francis Drouin: Pour les représentants de l'industrie du canola, je remarque que la plus grande partie de la production se fait dans l'Ouest, mais c'est un marché en croissance en Ontario. Dans l'Est de l'Ontario, quelques agriculteurs ont commencé à cultiver le canola.

Encore une fois, pour revenir aux politiques environnementales mises de l'avant dans le CSA, quels genres de programmes imagineriez-vous pour aider vos membres dans la transition? Je sais que votre bilan est déjà bon, mais faudrait-il le pousser encore plus loin? Quels genres de fonds de transition imagineriez-vous?

Mme Patti Miller: Certaines des données dont je vous ai parlé décrivent vraiment le milieu agricole. Nous avons déjà mentionné la nécessité de la recherche en investissement et en innovation pour adoucir la transition, mais je pense qu'il ne faut pas perdre de vue la compétitivité de l'industrie. Comme mon collègue l'a dit, je pense que nous avons encore des devoirs à faire pour évaluer les effets de tout cela sur notre industrie avant de pouvoir vous présenter des recommandations précises.

Il ne faut pas oublier non plus ce fait au sujet du canola: en termes de commerce mondial, nous représentons 5 % du marché mondial de l'huile végétale, donc quoi que nous fassions au Canada, nous devons conserver cette compétitivité. Forcément, l'amélioration de notre empreinte environnementale et de la durabilité de nos méthodes de culture nous aideront à nous distinguer sur le marché, mais la marge de manoeuvre est mince et la concurrence est féroce, donc il faut tenir compte des deux aspects de l'équation. Ce sera très important pour nous.

M. Francis Drouin: Voulez-vous ajouter quelque chose?

• (0950)

M. Brett Halstead: Non.

M. Francis Drouin: D'accord.

Le président : Madame Scovil.

Mme Catherine Scovil (directrice des relations gouvernementales, Canadian Canola Growers Association): J'aimerais ajouter quelque chose à ce qu'a dit Patti. Je pense que les agriculteurs sont tout à fait prêts à adopter de nouvelles technologies pour lutter contre le changement climatique — c'est bon pour eux aussi —, mais ils ne veulent pas non plus faire faillite. Quels programmes et politiques pourraient inciter les agriculteurs à adopter ces technologies tout en protégeant leur rentabilité? Je pense que c'est le défi auquel nous sommes tous confrontés: comment faire les deux?

M. Francis Drouin: C'est tout.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Lukiwski, vous avez six minutes.

M. Tom Lukiwski (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Merci beaucoup.

Par souci de transparence, je dois informer les membres du Comité que Brett et moi nous connaissons très bien. M. Halstead et moi nous connaissons depuis 12 ans. C'est un producteur de ma circonscription, et malgré le fait que je le représente depuis 12 ans, nous sommes toujours en bons termes.

Je vous souhaite de nouveau la bienvenue à Ottawa, Brett.

J'aimerais parler un peu d'accès au marché, de commerce et plus particulièrement, du PTP. Je me rappelle de l'époque où notre gouvernement négociait le PTP. Beaucoup de producteurs de canola de ma circonscription, des producteurs comme Brad Hanmer, Brett, que vous connaissez évidemment très bien, me répétaient constamment que nous devions signer cet accord. Nous l'avons signé, mais il n'a pas encore été ratifié.

Ma question s'adresse tant à Brett qu'à Mme Miller: quels seraient les effets positifs du PTP sur votre industrie? De même, et c'est peut-être aussi important, qu'arrivera-t-il si le PTP n'est pas signé? Quel en sera l'effet négatif?

Mme Patti Miller: L'un des aspects du PTP très important pour l'industrie du canola, c'est la conclusion d'un accord sur la réduction des tarifs applicables à l'huile au Japon. Le Japon est l'un de nos plus grands consommateurs de graines de canola. Nous n'y exportons absolument pas d'huile. La transformation qui se fait au Canada a augmenté considérablement; les consommateurs chinois adorent le canola. Si nous pouvions pénétrer ce marché pour nos exportations d'huile, ce serait extrêmement avantageux pour notre industrie. En ne ratifiant pas cet accord, nous perdons chaque jour un peu plus l'occasion de conquérir ce marché, surtout que l'Australie a déjà son propre accord avec la région.

Le PTP a également donné lieu à des discussions sur les modalités entourant la biotechnologie. C'est un sujet très difficile sur le marché international. Il y a un fort groupe de gens qui se sont rassemblés et qui avançaient vers la signature du PTP, donc encore une fois, c'est une occasion que nous ne voudrions vraiment pas perdre. Les parties membres du PTP représentent un marché potentiel important pour notre industrie.

M. Brett Halstead: Encore une fois, nous exportons plus de 90 % de notre production nationale, c'est donc très important. Le PTP ne se limite pas au Japon. Il comprend de nouveaux marchés potentiels, des marchés en croissance comme des marchés sur lesquels nous sommes déjà présents et que nous souhaitons conserver, si bien que tout accord commercial, mais particulièrement le PTP, est essentiel pour notre industrie.

M. Tom Lukiwski: Merci beaucoup.

Je sais qu'il y en a qui s'opposent au PTP, qui rappellent que les États-Unis ne l'ont toujours pas ratifié. Ils disent que si les États-Unis n'embarquent pas, tout l'accord sera fichu. Cela me rappelle une excellente déclaration de l'ancien entraîneur de la NFL des Packers de Green Bay. Feu Vince Lombardi avait dit, en réponse à la question de savoir comment il avait fait pour gagner autant de parties de football, qu'on ne contrôle que les éléments contrôlables. Eh bien, nous n'avons pas de contrôle sur ce que les États-Unis ou l'Australie font, même si nous avons un accord séparé. Nous pouvons contrôler ce que nous faisons, donc quel message voulez-vous envoyer au gouvernement fédéral pour l'aider à déterminer s'il doit ou non ratifier le PTP?

Le président: Monsieur Lukiwski, est-ce en lien avec le CSA? Pouvez-vous fournir une explication?

• (0955)

M. Tom Lukiwski: En ce qui concerne le CSA, dans sa déclaration, Mme Miller parle de l'accès au marché et des échanges commerciaux et de leur importance. Je ne fais que donner suite à ce qu'elle a dit, monsieur le président.

Mme Patti Miller: Je ne sais pas trop ce que nous pouvons dire de plus, mis à part signaler que 90 % de nos récoltes sont exportées, alors les échanges commerciaux sont essentiels pour nous. Il est crucial de nous assurer de respecter nos ententes.

M. Tom Lukiwski: Monsieur Vander Ploeg, que pensez-vous du PTP? Quelle incidence pourrait-il avoir sur votre industrie?

M. Casey Vander Ploeg: L'incidence serait énorme. Il a déjà été mentionné que dans le cadre du PTP, bien entendu, l'accès au Japon est peut-être le joyau de la couronne. Nous croyons que l'avenir à long terme de notre industrie pour sa croissance future et sa viabilité passe principalement par l'accès aux marchés étrangers, et le PTP est un élément clé pour y accéder.

Nous savons, bien entendu, que le Japon et les États-Unis ont un droit de veto là-dessus. S'ils décident de ne pas l'approuver, l'entente n'est pas conclue. Si l'entente n'est pas conclue, ce serait une perte énorme pour le potentiel de notre industrie. Le cas échéant, le gouvernement fédéral devrait s'efforcer vigoureusement de conclure une entente bilatérale avec le Japon et continuer à tout le moins de déployer des efforts. Dans cette région, les revenus augmentent et une volonté de cultiver des récoltes à haute teneur en protéines existe. Nous devons être en mesure d'offrir ce type de récoltes.

M. Tom Lukiwski: Merci.

Le président: Merci.

Nous entendrons maintenant M. Longfield.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

La qualité des exposés de ce matin est excellente. Merci. Votre contribution nous sera utile dans la préparation de notre rapport.

Je veux me concentrer sur l'innovation.

Monsieur Vander Ploeg, vous avez mentionné le Centre de recherche sur les bovins de Lethbridge. Nous avons un centre semblable à Elora qui doit être modernisé. Par l'entremise de Lethbridge, travaillez-vous avec les centres de recherche interprovinciaux comme celui en Ontario? Comment créez-vous des avantages non financiers, comme des avantages pour la recherche, entre les provinces?

M. Casey Vander Ploeg: Nous n'avons pas de relations officielles précises avec ces centres de recherche financés par Agriculture Canada, mais par l'entremise d'exposés et de conversations qui ont lieu au sein de l'industrie, nous avons certainement des relations solides avec les chercheurs qui travaillent là-bas. Il y a 18 mois, nous sommes allés avec l'ensemble de notre conseil — et je parle du conseil de l'Alberta Cattle Feeders — à la station de recherche de Lethbridge. Nous avons fait une visite du parc d'engraissement et avons vu les recherches qui sont effectuées en matière de céréales fourragères et de réduction du méthane et comment elles sont menées.

L'idée, bien entendu, c'est que les membres de notre conseil véhiculent ensuite le message aux autres producteurs. Ordinairement, c'est ce qui arrive, à tout le moins dans le secteur de l'élevage du bétail. J'ai demandé dans le passé à nos membres quelle était leur principale préoccupation, et d'un point de vue commercial, ils ont répondu ceci: conversion, conversion et conversion. Autrement dit,

c'était pour convertir le bétail en boeuf et le temps qu'il faut pour le faire. On s'intéresse vivement dans le secteur de l'élevage à l'innovation ou aux technologies qui peuvent améliorer l'efficacité et la productivité, car c'est là où les engraisseurs de bovins font leur argent.

M. Lloyd Longfield: Merci.

À notre centre de recherche, j'ai remarqué qu'une grande partie de l'équipement provient des Pays-Bas, et je me suis dit que les fabricants d'équipement canadiens devraient s'intéresser à ce secteur.

Je veux vous adresser cette question, Patti Miller. Vous avez parlé de collaborer dans le secteur des oléagineux et d'obtenir un rendement. Il y a un producteur juste au nord de la circonscription de Guelph, un jeune agriculteur, qui presse des oléagineux, du soya dans ce cas-ci, et qui utilise le carburant en tant que biocarburant pour en faire du diesel pour chauffer la grange. Je pense qu'il y a d'excellentes possibilités en matière de changements climatiques lorsqu'on regarde les crédits de carbone et ce qui pourrait être fait entre les provinces.

Pourriez-vous expliquer comment nous pourrions investir dans des innovations comme celles-là? L'utilisation de lidar est une autre option pour la gestion du sol. Utilisez-vous le lidar dans votre réseau?

Mme Patti Miller: Je ne peux pas me prononcer sur le lidar, mais Brett peut peut-être le faire.

Certes, l'industrie du Canada travaille dans le secteur du biocarburant et fait la promotion du biocarburant depuis de nombreuses années. J'ai fait référence à la certification internationale que nous avons obtenue il y a de cela de nombreuses années. C'était pour accéder au marché européen du biodiesel. Nous avons passé par un autre processus pour accéder au marché américain et au biocarburant.

Ce secteur est extrêmement important pour nous afin d'investir non seulement dans la science, mais aussi dans les règlements nécessaires pour accéder à ces marchés. Il y a un grand nombre de mesures novatrices qui ont été prises et qui sont mises en oeuvre dans les exploitations agricoles.

Brett ou Catherine, voulez-vous ajouter des observations?

• (1000)

Mme Catherine Scovil: Oui, puisque nous parlons du biodiesel. C'est certainement l'une des solutions que nous aimerions proposer pour lutter contre les changements climatiques, et c'est pour faire passer notre mandat fédéral de 2 à 5 %. Lorsqu'on regarde le canola, par exemple, et le comparons à un biocarburant et au combustible fossile, il produit 90 % d'émissions de gaz à effet de serre de moins.

Nous devons examiner les solutions stratégiques, et c'est certainement une option que nous pouvons envisager et qui est peu dispendieuse. C'est un produit qui est disponible, et il peut avoir une incidence immédiate sur l'environnement. C'est quelque chose qu'il vaut la peine d'envisager, selon nous.

M. Lloyd Longfield: Le produit a une grande valeur.

Mme Catherine Scovil: Oui. Le produit a une grande valeur.

M. Lloyd Longfield: Je vais partager mon temps avec M. Peschisolido.

Le président: Il vous reste une minute et six secondes. Allez-y.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais également remercier les témoins de leur exposé; c'était remarquable.

J'aimerais rapidement traiter de deux aspects de la Déclaration de Calgary: les marchés et le commerce, et l'agriculture à valeur ajoutée.

Monsieur Vander Ploeg, deux de vos commentaires m'ont intrigué. Vous avez tout d'abord dit que le Canada est une superpuissance dans l'alimentation, et vous avez ensuite parlé de délaissier les produits à faible coût et à volume élevé et de privilégier les produits de qualité supérieure. Comment le cadre peut-il vous aider à y arriver?

Deuxièmement, madame Miller, pouvez-vous m'expliquer comment c'est possible de passer d'une offre qui se limite aux semences à faire la transition vers un plus grand volume d'huile et à adopter des procédés de transformation qui donnent des produits à valeur supérieure?

Le président: Rapidement, s'il vous plaît.

M. Joe Peschisolido: Je crois que vous avez chacun environ six secondes.

Des voix: Oh, oh!

M. Casey Vander Ploeg: Je crois que c'est essentiel d'avoir du financement constant pour les activités de développement des marchés, et le rôle de l'industrie à cet égard est important. De plus, il faut vraiment stimuler la croissance du bassin de main-d'oeuvre. Nous avons conclu des accords commerciaux. Nous nous attendons à avoir accès à des marchés, mais voici la grande question. Avons-nous suffisamment de travailleurs pour le faire? Du côté du secteur de la transformation, nous dirions que non. Nous sommes simplement en mesure de faire ce que nous pouvons faire actuellement. Il ne faut même pas penser à augmenter la cadence.

Le président: Merci, monsieur Vander Ploeg.

Vous avez 10 secondes pour rapidement répondre à la question.

Mme Patti Miller: Le cadre stratégique pour l'agriculture nous a vraiment aidés à découvrir les avantages de l'huile de canola pour la santé et l'alimentation. Nous nous en sommes servis pour nous distinguer des autres sur le marché international pour essayer d'aller chercher une plus grande valeur pour l'industrie. Des investissements massifs ont eu lieu dans l'industrie en raison de ces nouvelles connaissances concernant les propriétés du canola.

Le président: Merci, madame Miller.

Monsieur Anderson, vous avez les cinq dernières minutes, puis nous passerons à nos discussions.

Allez-y, monsieur Anderson.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous avons parlé un peu des changements climatiques ce matin. Le gouvernement impose aux Canadiens une taxe sur le carbone. Ceux d'entre nous qui suivent le dossier depuis un certain temps savent que cela ne fonctionne pas.

Les bourses du carbone sont un échec lamentable où elles ont été mises en oeuvre, et les taxes sur le carbone ne fonctionnent pas. Elles génèrent beaucoup de revenus pour le gouvernement, mais elles ne fonctionnent pas à moins d'être si élevées qu'elles punissent les comportements normaux et forcent les gens à changer leurs habitudes. Bon nombre de gens ont pris l'exemple de la Colombie-Britannique où une taxe sur le carbone a fonctionné; or, les émissions de carbone sont en fait en hausse dans cette province.

Voici ma question pour les gens de l'industrie. Si le gouvernement impose une taxe si élevée qu'elle vous oblige à modifier vos

pratiques — et c'est l'objectif de la taxe —, comment ferez-vous pour demeurer concurrentiels si vos concurrents, principalement ceux au sud de la frontière, n'ont pas à composer avec une telle taxe? Ma question s'adresse à la représentante de l'industrie du canola et en particulier au représentant des engraisseurs de bovins.

Le président: Monsieur Anderson, je répète que c'est...

M. David Anderson: Cela concerne le cadre stratégique pour l'agriculture, parce que nous devons investir des sommes colossales dans ce cadre pour contrer les conséquences sur nos industries des attaques sur la compétitivité et l'accès aux marchés.

Comment une imposante taxe sur le carbone nuit-elle à la capacité de l'industrie de demeurer concurrentielle?

•(1005)

M. Brett Halstead: En tant que producteur, je m'inquiète toujours de tout aspect qui nuit à ma compétitivité ou qui l'effrite. Notre position concurrentielle est loin de seulement se limiter à nos concurrents américains. Comme Patti l'a mentionné, le canola représente 5 % du commerce mondial des oléagineux. C'est très important que nous demeurions concurrentiels. Le soja occupe une place importante, ainsi que l'huile de palme. Bref, notre compétitivité est essentielle.

Les agriculteurs ont sans cesse adopté et adapté de nouvelles technologies. Notre production actuelle est plus élevée, même si nous utilisons autant ou moins d'acres qu'il y a 20 ans. Nous consommons moins de carburant diesel.

Nous nous y adapterons le mieux possible, mais il va sans dire que notre compétitivité nous inquiète.

M. David Anderson: Monsieur Vander Ploeg, cette situation vous pose-t-elle problème?

M. Casey Vander Ploeg: Je partage le même avis. Je suis très inquiet de notre compétitivité.

Voici rapidement un exemple. Au cours des 10 dernières années, le profit annuel moyen dans notre secteur est d'environ 18 \$ la bête. C'est ce que les engraisseurs de bovins gagnent. Nous voyons les mesures se multiplier. Nous avons une taxe sur le carbone en vigueur en Alberta; nous avons de nouveaux changements réglementaires qui découlent du projet de loi 6, par exemple. Il est également question d'une taxe sur la scène fédérale. Ces mesures commencent à s'accumuler. Nos profits de 18 \$ s'évaporent en un rien de temps.

M. David Anderson: Un parc d'engraissement a fermé ses portes. L'exploitant a notamment mentionné que l'un des problèmes était l'imposition d'une taxe sur le carbone.

Ce qui m'inquiète, c'est que personne n'ait envie de tenir compte des améliorations passées. Vous en avez parlé ce matin relativement aux changements que les agriculteurs ont apportés depuis les années 1980 et dans les années 1990, mais nous avons constaté dans les discussions que nous avons eues précédemment que personne n'a envie de tenir compte de ces améliorations. Nous allons en rester là pour l'instant.

J'aimerais poser une question à M. Halstead. Le taux de participation à Agri-stabilité est de moins de 30 %. Cela ne signifie-t-il pas en gros que le milieu agricole n'a pas de filet de sécurité? Utilisez les programmes Agri-protection et Agri-investissement, tout comme vous, selon ce que vous avez dit, mais sans Agri-stabilité... Les agriculteurs sont-ils protégés par un filet de sécurité efficace si le taux de participation est de moins de 30 %?

M. Brett Halstead: Pas dans le cas d'un effondrement complet des marchés. Non.

M. David Anderson: D'accord. Par exemple, si les taux d'intérêt augmentent de 2 ou de 3 % ou si une récolte reste tout l'hiver dans le champ, cela aura-t-il un effet à cet égard?

M. Brett Halstead: C'est possible, si cela représente un grand volume de votre récolte.

Le programme Agri-protection fonctionne bien si toute votre récolte passe l'hiver dans le champ. Cependant, si 80 % de votre production a été récoltée et qu'il en reste 20 % dans le champ, ce 20 % peut représenter vos profits. Cela représente peut-être votre perte, et c'est à ce moment que le programme Agri-stabilité vous aide, parce que ce n'est peut-être pas suffisant pour atteindre le seuil de déclenchement d'Agri-protection.

M. David Anderson: Madame Miller, il ne me reste presque plus de temps, mais il y a du soutien notamment pour le développement des cultures biologiques. C'est un secteur de l'industrie en croissance. Nous réalisons des études sur les organismes génétiquement modifiés. Croyez-vous que le soutien, la promotion et la sensibilisation de la population à l'égard des avantages des organismes génétiquement modifiés devraient aussi faire partie du cadre stratégique pour l'agriculture? Votre industrie les utilise régulièrement et nourrit des gens partout dans le monde grâce à eux.

Mme Patti Miller: Oui. L'attitude des consommateurs à l'égard des organismes génétiquement modifiés et des biotechnologies est un défi. Nous voyons la population se laisser influencer par un même Internet très bien fait et faire fi des années de recherche et d'études. Je crois que nous devons redoubler d'efforts pour informer les gens au sujet non seulement de la sécurité des produits, mais aussi des bienfaits qu'ils ont sur l'environnement et de l'amélioration de la durabilité.

Nous avons récemment publié une étude sur les biotechnologies qui en explique les effets positifs sur notre industrie.

Le président: Merci, madame Miller.

Madame Scovil, monsieur Halstead, madame Miller, monsieur Vander Ploeg, merci beaucoup d'avoir participé à notre étude, de nous avoir fait part de commentaires très intéressants et de nous avoir permis d'avoir des discussions tout aussi intéressantes.

Nous prendrons une pause d'une minute ou deux avant de passer à nos autres travaux.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>